



ASSISES PROSPECTIVES DU COVOITURAGE

Lyon - 9 Novembre 2018

De la taxation de l'essence à la taxation au km parcouru

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

La hausse des carburants agite notre pays.

Elle touche fortement les familles et rend insupportable aux ménages et aux entreprises le coût socio-économique des embouteillages.

Les voitures hybrides et électriques, sont peu ou pas concernés, pourtant, elles profitent des mêmes infrastructures routières et participent, de la même façon, aux embouteillages et à leurs effets néfastes sur l'économie

Pour supprimer cette inégalité entre usagers tous les pays cherchent à taxer les kilomètres parcourus au lieu du carburant.

Cependant, dans les territoires péri-urbains et ruraux, la voiture est indispensable et les élus de ces territoires n'ont pas toujours la possibilité foncière et/ou financière de développer le réseau routier et/ou de densifier les transports en commun.

En augmentant le taux d'occupation des voitures, le covoiturage contourne ces deux écueils et limite l'impact d'un prix, probablement élevé, de l'utilisation du réseau routier.

Mais, le covoiturage de courte distance ne se développera que s'il offre à ses utilisateurs les mêmes avantages qu'une voiture personnelle or, les conducteurs ne souhaitent ni dévier de leur route, ni attendre et les passagers exigent la proximité du véhicule aux deux extrémités de leurs trajets, la flexibilité, la disponibilité, la sécurité, le confort et un prix proche de celui des transports en commun.

Les offres de covoiturage urbain, péri-urbain ou rural disponibles ne répondent pas à ces attentes.

La solution consiste à passer d'une logique de covoiturage à celle de GOVOITURAGE.

Le GOVOITURAGE se distinguant du covoiturage en ce sens qu'il est collaboratif, qu'il offre une véritable solution de porte-à-porte, qu'il est déjà disponible, qu'il s'appuie sur une

<https://app.govoit.com>

www.govoit.com

info@govoit.com

organisation brevetée et qu'il répond aux attentes des utilisateurs comme à celles des élus des territoires.

De plus, GOVOIT et ECF, 1er réseau d'auto-écoles en France, ont développé ensemble la « mobilité apprenante » où les kilomètres parcourus en conduite accompagnée utilisent la solution GOVOIT pour réduire l'isolement social, améliorer l'espérance de vie en bonne santé, stimuler l'économie locale et développer la solidarité de proximité et intergénérationnelle.

Je vous propose d'en parler plus longuement et de vous expliquer le comment dans les zones d'échanges réservées à cet effet.